

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MAMER
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 26/05/2008	Date de la convocation 19/05/2008	Date de l'annonce publique 19/05/2008
Présents	Gilles Roth, bourgmestre et président Roger Negri et Marcel Schmit, échevins Edmée Besch-Glangé, Jean Beissel, Luc Feller, Jean-Marie Kerschenmeyer, Fernand Kirch, Fred Klopp, Romain Rosenfeld, Alphonse Schmid, Roland Trausch et Jemp Weydert, conseillers Guy Glesener, secrétaire	
Absent(s)		
Point de l'ordre du jour 9	Fixation du prix de vente du livre « Mamer Revisited » à 30,00 €	n°c. 115

Le conseil communal,

Considérant que la commune de Mamer publiera un livre intitulé « Mamer Revisited » en collaboration avec M. Carlo Losch ;

Considérant qu'un tirage de 1.000 exemplaires est prévu ;

Considérant qu'une vente au public est envisagée ;

Considérant la proposition du collège échevinal en date du 16/05/2008 de fixer le prix du livre à 30,00 € ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13/12/1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

unanimement

décide de fixer le prix de vente du livre « Mamer Revisited » à 30,00 €.

Ainsi délibéré à Mamer, date qu'en tête (suivent les signatures)

Pour expédition conforme

Mamer, le 28/05/2008.

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

